

Séance	Séance de la Commission Qualis			
Date / Lieu	15 mai 2018, 12h15-13h45, Bâtiment principal, avenue du 1er-Mars 26, salle B.32			
PV N°	16			
Nbre de pages	6			
Présidence	Grether	Jean-Marie	Vice-recteur Finances et Accréditation	Bureau qualité
Participants	Biddle	David	Conseiller aux études, adjoint du Doyen	FSE
	Brunner	Philip	Professeur ordinaire	FS
	Bshary	Redouan	Doyen	FS
	Fasel	Virginie	Conseillère	Bureau qualité
	Fenley	Marika	Conseillère	Bureau qualité
	Hari	Olivier	Professeur ordinaire	FD
	Kessler	Felix	Vice-recteur recherche	Rectorat invité
	Kuhn	André	Professeur ordinaire	FD
	Livi	Christian	Conseiller aux études	FS
	Lo Ricco Apothéloz	Sandrine	Adjointe au doyen	FD
	Mariaux	Pierre-Alain	Professeur ordinaire, doyen	FLSH
	Monin	Marie-Cécile	Adjointe du doyen	FLSH
	Schulthess	Daniel	Vice-recteur enseignement	Rectorat Invité
	Tissot-Daguette	Benjamin	Assistant doctorant	FSE
	Voillat	Françoise	SACAD, cheffe de service	Membre Domaine central
	Yerly	Déline	Assistante doctorante	FD
Excusés	Ardia	David	Professeur assistant	FSE
	Crevoisier	Olivier	Professeur ordinaire, vice-doyen	FLSH
	Duc	Kevin	étudiant	FLSH
	Gomez de Mercado	Maëva	Etudiante	FS
	Kamber	Alain	Professeur ILCF	FLSH
	Le Bayon	Claire	Maître d'enseignement et de recherche	FS
	Michoux	Anne-Claire	Représentante du corps intermédiaire	FLSH
	Rolli	Marie-Charlotte	Etudiante	FS
Responsable PV	Marika Fenley			
Date PV	16 mai 2018			

Procès-verbal de la séance de la Commission Qualis du 15 mai 2018

1. Composition de la Commission : nouveaux membres

Kevin Duc (FLSH, étudiant), Maëva Gomez de Mercado (FS, étudiante).

2. PV de la séance du 21 novembre 2017

Le procès-verbal est accepté.

3. Règlement de la Commission Qualis

Jean-Marie Grether (JMG) présente le nouveau règlement de la commission Qualis et explique pourquoi il a déjà été adopté par le rectorat. Le règlement est passé en revue.

A propos du nombre de membres et leur statut figurant dans l'article 3, Redouan Bhsary (RB) souligne qu'il est difficile de trouver des étudiant-e-s pour la commission (et pour ce type d'activité en général). André Kuhn (AK) propose que, dès sa création, la commission PATB désigne les représentant-e-s PATB pour la commission Qualis, à savoir un-e représentant-e PATB par faculté ainsi qu'un-e à trois représentant-e-s du domaine central. Olivier Hari avertit qu'il faut veiller à ne pas se retrouver avec un nombre trop élevé de membres car cela rendrait le travail de la commission difficile.

Changements proposés à l'Article 3:

- a) *trois membres des corps académiques par faculté, dont un membre du corps professoral, un membre du corps intermédiaire et un membre du corps étudiantin;*
- b) *un-e représentant-e PATB par faculté et un à trois représentant-e-s PATB du domaine central, proposé-e-s par la Commission PATB et désigné-e-s par le secrétaire général ou la secrétaire générale ;*

Changement proposé à l'Article 5 alinéa 3:

Sauf en cas d'urgence dûment motivé, la commission est convoquée par écrit-courriel au moins dix jours à l'avance. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont joints à la convocation.

La version modifiée du règlement sera communiquée aux membres de la commission. Elle sera ensuite transmise au Rectorat pour adoption. Enfin, la Commission PATB sera contactée par le Bureau qualité.

4. Enquête sur la perception de la qualité

Virginie Fasel Lauzon (VFL) présente l'enquête sur la perception de la qualité qui a été envoyée à l'ensemble des membres de l'UniNE le 10 avril et close le 27 avril.

L'enquête vise à répondre aux questions suivantes: Quelle est la perception des enjeux relatifs à la qualité des hautes écoles? Quelle est la perception du Bureau qualité, quel est le degré de

connaissance de ses prestations? Quelles sont attentes, les idéaux des membres de la communauté universitaires? L'enquête vise à obtenir des informations pour cibler et calibrer les pratiques de communication du Bureau qualité. Les résultats permettront d'entamer une réflexion pour accroître la visibilité du Bureau qualité et stimuler la culture qualité à l'UniNE.

Sur les 5'007 qui ont reçu le questionnaire, 1'536 personnes ont répondu. Les données n'ont pas encore été analysées. Les résultats pourront être discutés lors de la prochaine séance de la Commission Qualis.

Pierre-Alain Mariaux (PAM) demande si VFL a pu constater des tendances dans les résultats. VFL répond qu'elle n'a fait que survoler les données. Un rapport de synthèse sera diffusé auprès de la communauté universitaire dès que possible.

5. Documents de présentation de la stratégie qualité de l'UniNE et des prestations du BQ

VFL présente rapidement la procédure d'accréditation et explique que le rectorat souhaite déposer la demande auprès du Conseil d'accréditation sous peu, afin que la procédure puisse prendre place en 2020, sous le rectorat actuel. VFL présente des documents en préparation destinés à aider la communauté universitaire à se familiariser avec la stratégie de l'UniNE en matière d'assurance qualité :

1. Document synthétique de présentation du système d'assurance qualité
2. Brochure de présentation du Bureau qualité et de ses prestations

Ces documents seront envoyés aux membres de la commission Qualis pour feedback avant diffusion.

6. Charte pédagogique

Depuis la dernière séance de la Commission qualis, le Bureau qualité a rédigé une proposition d'une charte pédagogique. Les membres de la commission sont invité-e-s commenter le document.

Françoise Voillat (FV) propose de changer la première phrase et mettre « une des deux missions » (l'autre mission étant la recherche). JMG n'est pas d'accord car il estime que le rayonnement est aussi une mission. VFL propose de mettre « une mission centrale ». Cette proposition est acceptée.

RB estime qu'il faudrait rajouter un point sur la qualité des cursus dans la charte sous la rubrique « l'UniNE s'engage ». La proposition suivante est acceptée : « offrir des programmes de formation cohérents et stimulants ».

PAM propose de mettre « valeurs partagées » au lieu de valeurs conjointes dans la partie contexte. Cette proposition est acceptée.

Les membres discutent ensuite de la raison d'être du document. AK évoque le problème des "listes de choses à faire". FV trouve que le document est important, notamment pour les chargé-e-s de cours qui viennent enseigner de manière temporaire à l'UniNE. Marika Fenley explique que le document est pensé comme une aide et un guide pour les enseignant-e-s.

Daniel Schulthess (DS) propose d'enlever la dernière puce « respecter les valeurs de l'Université » puisque ce point est couvert par la charte de l'UniNE et va de soi. Il propose aussi d'enlever « les étudiant-e-s, les collègues » du point suivant :

- Respecter ~~les étudiant-e-s, les collègues~~, les horaires et les délais.

Ces propositions sont acceptées. DS propose aussi d'enlever « l'enseignant-e, les autres étudiant-e-s » du point suivant :

- Respecter ~~l'enseignant-e, les autres étudiant-e-s~~, les horaires et les délais.

La proposition est acceptée.

DS propose finalement d'enlever « dans la discipline concernée » du troisième point concernant l'enseignant-e. La proposition est acceptée.

Delphine Yerly (DY) propose d'enlever le dernier bout de la phrase suivante (concernant l'enseignant-e) :

- Guider et encadrer les étudiant-e-s dans leur processus d'apprentissage **ainsi qu'évaluer leurs acquis de manière constructive et formative.**

La proposition est acceptée après un vote (3 contre, 6 pour et 1 abstention). La phrase est raccourcie.

JMG propose d'enlever le début de la phrase suivante (concernant l'enseignant-e) :

- ~~Mettre en place des activités d'enseignement qui~~ Favoriser la participation active des étudiant-e-s.

La proposition est acceptée.

Le document sera mis à jour et partagé avec les membres de la commission.

7. Projets pédagogiques innovants : composition du jury

MF informe que l'appel à projets pédagogiques innovants a été lancé lors de la conférence sur l'innovation pédagogique le 27 avril 2018. Elle rappelle la procédure pour le dépôt de projets et fait appel à des volontaires pour faire partie du jury de sélection. Selon le document d'appel aux projets, « Les projets soumis seront examinés par le Bureau qualité en collaboration avec des membres de la commission Qualis. »

David Biddle (FSE) et Benjamin Tissot-Daguette (FSE) se portent volontaires. Les professeurs dans la salle proposent de faire appel aux étudiant-e-s membres de la commission : Kevin Duc (FLSH), Maëva Gomez de Mercado (FS) et Marie-Charlotte Rolli (FS) (pas présents à la séance). Le Bureau qualité prendra contact avec ces personnes pour demander leur aide.

8. Etat de l'avancement des projets en cours

Projet sur l'introduction des acquis de formation

Le projet concernant les acquis de formation au niveau des cursus/piliers a été lancé ce printemps. JMG donne de brèves informations sur l'avancement du projet. Un guide a été rédigé basé sur l'expérience des besoins des responsables de projets. JMG explique que le Sitel est en train de configurer l'interface des descriptifs de cours sur la plateforme IS-Academia afin d'ajouter le titre « acquis de formation » au niveau des cours. MF montre la page de descriptif des cours sur le site UniNE où apparaîtra le document pdf présentant les acquis de formation au niveau des cursus et des pilier. JMG explique que ce semestre 13 cursus se sont engagés à introduire les acquis de formation, 13 le feront en automne 2018 et 21 au semestre de printemps 2019.

Rapports statistiques sur les cursus

VFL fait le bilan de l'avancement de ce projet :

- Janvier – février: Réunions SITEL-SACAD-BQ, anticipation de problèmes techniques dus aux catégories IS-Academia
- Février – mars: Echanges avec FLSH (prise en compte des caractéristiques spécifiques des filières avec pilier)
- Mars – avril: Implémentation technique par le SITEL (encore en cours)
- Mai – juin: Résolution des problèmes techniques (SITEL-BQ)
- Été: Envoi d'une version test des rapports
- Automne: feedback et adaptations
- Décembre: Envoi de la première version officielle

Enquête OFS auprès de diplômé-e-s des hautes écoles

VFL présente les étapes en vue de participer à l'enquête 2019 auprès des diplômé-e-s :

- D'ici août 2018: présentation du concept au rectorat, décision du rectorat
- Août-octobre 2018: réponse officielle à l'OFS (mail puis courrier)
- Septembre – Décembre 2018: Création d'un groupe de travail, consultation auprès des décanats, des responsables de cursus, du SACAD (presse et promotion); membres Qualis souhaités
- Décembre: envoi du module de questions accompagné d'une lettre de motivation (possibilité de modifications jusqu'en février 2019)
- Septembre 2019: Enquête
- Septembre 2020: Livraison des résultats

Enquête de satisfaction sur les services

VFL présente ce projet ainsi que les étapes :

- Présentation du concept auprès des décanats et services centraux en mars
- Formulation de questions spécifiques par les chef-fe-s des services centraux en avril
- Envoi imminent (dès 2019: envoi au début du semestre de printemps)
- Feedback sur la méthode appréciée à la séance Qualis d'automne!

Questionnaire leçons probatoires

VFL explique qu'actuellement il existe deux questionnaires d'évaluation différents pour les leçons probatoires. Ces questionnaires sont distribués aux membre de la commission pour information. Le Bureau qualité va contacter les décanats des facultés de droit, des sciences et des lettres et sciences humaines afin de déterminer si des modifications du questionnaire sont souhaitées. Le questionnaire utilisé actuellement en FSE est plus simple et concerne plus la capacité à enseigner de la personne que l'aspects scientifique.

PAM indique que selon lui les questions figurant sur le questionnaire utilisé en FLSH sont claires. Il ajoute qu'il souhaite que le titre à la 2^{ème} page du rapport final des leçons probatoires soit changé de « Comparaison des candidat-e-s » à « Comparaison des leçons probatoires des candidat-e-s ». Le Bureau qualité fera ce changement.

9. Divers

RB transmet un commentaire reçu d'un professeur d'un cursus avec peu d'étudiant-e-s. Ce professeur aimerait pouvoir connaître les évaluations des enseignements même si le nombre critique n'est pas atteint. MF prend note et va voir comment ceci pourrait être fait.

La séance est levée à 14h00.